

## DOSSIER DE BOURSE D'ETUDES

### PRECISIONS APPORTEES PAR LE POSTE

Si prise en charge du voyage aller/retour, indiquer l'aéroport de départ

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BOURSIER

Nom

Sexe  F  M

(Identique à celui figurant sur le passeport)

Nom de jeune fille (femmes mariées)

Prénom

Nationalité

Photo

Cliquez ici pour ajouter  
votre photo

Né(e) le

à

Ville

Pays

Adresse

Code Postal

Ville

@

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ETUDES

Diplôme final recherché (libellé complet)

Spécialité de formation

Niveau de formation

Libellé Spécialité

Libellé niveau

Programme détaillé des études prévues en France

Année

Programme







Cadre du programme d'études :

Accord

Echange

Co-tutelle (joindre la convention)

Si oui, intitulé

DIPLOME LE PLUS ELEVE OBTENU

Année

Diplôme (ou année d'études)

Nom et lieu de l'université / école

Domaine d'études / spécialisation





ÉTABLISSEMENT SOUHAITE

Établissement

@

Pour envoi à Campus France, joindre obligatoirement la fiche Bourse d'Etudes

# DOSSIER DE BOURSE D'ETUDES

## INFORMATIONS IMPORTANTES

- 1/ L'intéressé ne devra pas quitter son pays avant d'être en possession de sa lettre de présentation ou du Pass' Campus France ainsi que les originaux des diplômes et de traduction certifiée conforme de l'extrait d'acte de naissance visée par l'Ambassade de France.
- 2/ Les facilités accordées au boursier par le Gouvernement Français, notamment en matière de prise en charge financière, de visa, de carte de séjour, ne s'étendent pas aux membres de la famille qui pourraient le rejoindre.
- 3/ Dès son arrivée en France, l'étudiant doit prendre contact avec Campus France.
- 4/ Au cas où aucune adresse d'hébergement ne lui aurait été communiquée avant son départ pour la France, le boursier se verra proposer un logement à son arrivée, en totalité ou partiellement à sa charge. La réservation d'une chambre universitaire n'est pas systématique, surtout en région parisienne, en raison du nombre élevé de demandes.
- 5/ La qualité de boursier est liée à la présence en France, sauf dérogation explicite accordée par l'Ambassade.
- 6/ La couverture sociale : elle couvre exclusivement pendant la durée de la bourse les risques de maladie, d'accident et de responsabilité civile des boursiers, à l'exclusion notamment des affections contractées antérieurement à l'arrivée de l'étudiant en France.
- 7/ L'affectation définitive est subordonnée à l'accord des établissements d'accueil.
- 8/ L'étudiant est tenu de respecter la durée de formation, ainsi que les règles d'assiduité de l'établissement d'accueil. L'intéressé ne peut interrompre sa formation en cours, sauf dérogation expresse notifiée par Campus France.
- 9/ L'étudiant est informé que la présente bourse est attribuée pour une durée déterminée. Sa prolongation n'est pas de droit et doit faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de l'Ambassade.

## DECLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné (e)

Candidat(e) à une bourse d'études en France, déclare avoir pris connaissance des informations mentionnées ci-dessus. Je m'engage, si la bourse m'est attribuée, à suivre la formation prévue en France dans la totalité de sa durée et à me conformer à toutes les conditions réglementaires relatives aux bourses du Gouvernement français, précisées notamment dans les documents qui m'ont été remis avant mon départ ou à mon arrivée en France.

Fait à

Le

Signature de l'étudiant

## CONSTITUTION DU DOSSIER – PIECES A JOINDRE A LA PRESENTE DEMANDE

- ➔ Le présent formulaire de demande de bourse d'études est à remplir en un exemplaire, destiné à l'organisme de gestion
- ➔ Les pièces complémentaires listées ci-dessous sont à joindre

- Document attestant du niveau de connaissance de la langue française
- Copie des correspondances avec un professeur ou un établissement et devis des frais de formation s'il y a lieu
- CV
- Dans le cas de cotutelle, copie de la convention entre les établissements de formation établissant cette cotutelle
- Copie du passeport (obligatoire)

PIECES indispensables à la constitution d'un dossier de bourse pour lequel un placement est demandé à Campus France (à ajouter à ceux demandés précédemment)

- Copie des diplômes obtenus y compris de celui proposé en équivalence du baccalauréat et leur traduction certifiée conforme par l'ambassade
- Relevé détaillé des notes obtenues au cours des deux dernières années dans un établissement secondaire (pour les étudiants inscrits en terminale dans un lycée, dans les classes préparatoire aux grandes écoles, dans les I.U.T)
- Liste des 3 villes et/ou établissements français (dont au moins 2 hors région parisienne) où le boursier souhaite effectuer sa formation, en précisant la raison de son choix

En vue d'une inscription à partir du niveau MASTER :

- Un projet d'études détaillé (environ 3 pages) et/ou un projet professionnel

Signature autorisée

Date et Cachet du Poste